



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

**CONGRES ANNUEL de L'USP
18, 19 et 20 mars 2011 à Caen**

Motion

Accès aux soins

L'U.S.P., réunie en Congrès les 18, 19 et 20 mars à Caen, s'élève contre l'attaque continue du remboursement des soins par l'Assurance maladie et donc l'augmentation du reste à charge pour les patients.

Après la franchise de 2 euros sur les transports instaurée en janvier 2008, la nouvelle circulaire du 14 février 2011 restreint les conditions de prise en charge des transports des personnes en A.L.D., pénalisant l'accès aux professionnels de santé dont la desserte n'est pas bien assurée par les transports publics. Désormais, le patient va devoir prouver son incapacité à se déplacer de façon autonome.

Avec la raréfaction des psychiatres, aussi bien publics que privés, et l'installation d'un nombre croissant d'entre eux en secteur II, cette mesure vient encore précariser l'accès aux soins.

L'U.S.P. rappelle qu'elle dénonce cette situation depuis de nombreuses années, et s'inquiète de l'instauration d'une médecine à plusieurs vitesses détruisant la solidarité nationale.